

LCO / CDO

LIAISON

LA FORMATION D'UN GROUPE CONSULTATIF – UNE PREMIÈRE À LA CDO

Un juge, un universitaire, un procureur, un chef de police et un représentant d'une clinique d'aide juridique autochtone sont parmi les 14 membres du groupe consultatif récemment formé pour présenter différents points de vue sur le projet de modernisation de la *Loi sur les infractions provinciales*. Il s'agit d'une première à la CDO, mais on prévoit la formation de tels groupes pour d'autres projets. Dave Potts, avocat de la ville d'Oshawa, affirme que c'est là une excellente occasion d'échanger des idées et de contribuer utilement à l'aménagement du paysage juridique de l'Ontario.

Le mot de la directrice exécutive

De g. à d. : Kirsten Manley-Casimir, avocate chercheuse à la CDO, Pauline Shirt, sage du clan Red-Tail Hawk de la nation Cris-des plaines et Patricia Hughes, directrice exécutive de la CDO

Vous trouverez dans le présent numéro des articles sur les liens que la CDO noue avec les facultés de droit en Ontario, ainsi que sur les réunions de consultation

pour le projet de réforme du droit de la famille tenues au centre Luke's Place à Oshawa, auxquelles a participé Julie Lassonde et qui ont connu un franc succès.

Chaque année, j'ai le bonheur d'être invitée par les facultés de droit de l'Ontario, signataires de la Convention de la CDO. De récentes visites aux universités de Windsor et Western ont révélé qu'à mesure que les membres des facultés de droit apprennent à mieux connaître la CDO, nous sommes, à notre tour, mieux en mesure de les aider à participer à nos projets. Une fois notre mandat renouvelé, nous chercherons à repousser les échéanciers pour nos projets, afin qu'ils s'emboîtent mieux avec ceux des travaux de recherche des universitaires. À l'université Western Ontario, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux étudiants du cours sur le droit de la famille avancé du professeur Ben Hovius, tandis qu'à Windsor, j'ai participé à la fête du 35^e anniversaire de la fondation de la clinique d'aide juridique de cette ville.

La consultation auprès des communautés autochtones est capitale pour permettre à notre système juridique de mieux refléter leurs expériences. La chercheuse en droit, Kirsten Manley-Casimir, a invité Pauline Shirt, sage du clan Red-Tail Hawk de la nation Cris-des-plaines, à venir à la CDO pour nous aider à mieux appréhender les procédures particulières à respecter lorsque nous nous adressons aux communautés autochtones. La chaleur et la vitalité de Mme Shirt se manifestaient dans ses explications des usages aborigènes, et ce, même lorsqu'elle a abordé la question du traitement honteux subi par les Amérindiens au Canada.

Les photos démontrent encore une fois l'importance de nouer des liens dans le cadre de nos activités.

Patricia Hughes

Dans cette numéro. . .

- Les groupes communautaires donnent l'exemple
- Les liens avec les facultés de droit
- Sur la bonne voie



Donner l'exemple

Des groupes de réflexion communautaires – tout le monde y gagne

Lorsque Carol Barkwell et Pam Cross ont pris connaissance du projet de réforme du droit de la famille de la CDO, elles n'ont pas attendu d'être invitées à y participer. Mme Barkwell, directrice générale de Luke's Place, un centre de soutien et de ressources destiné aux femmes maltraitées et à leurs enfants qui est rattaché au système judiciaire de la région de Durham, a rassemblé la documentation sur la plus récente recherche menée par le centre concernant les besoins insatisfaits des femmes maltraitées et l'a fait parvenir à la CDO. En décembre, l'avocate chercheuse, Julie Lassonde, a été invitée à entendre de vive voix les expériences des femmes au cours de deux réunions de groupe organisées par le centre Luke's Place, qui réunissaient des clientes, des membres du personnel, des avocats et des prestataires de services communautaires de la clinique d'aide juridique bénévole qui a récemment ouvert ses portes.

« De nombreux groupes communautaires ont communiqué avec nous, signale Mme Lassonde, mais le centre Luke's Place s'est singularisé en mettant sur pied son propre groupe de réflexion et en nous facilitant le contact avec les usagers du système juridique. »

C'est le type d'animation communautaire sur laquelle la CDO cherche à s'appuyer pour ses autres projets, une stratégie que soutient sans réserve Mme Cross, la directrice juridique du centre :

« Lorsque la Commission se prononce sur un sujet quelconque, ses propos trouvent un fort écho auprès des responsables chargés d'apporter des changements à la loi. Si nous pouvons influencer sur cette évolution par notre participation – ce sera un bon point de gagné. »

Mme Barkwell abonde dans ce sens : « Il existe un réel besoin de changement systémique dans les processus en droit de la famille, afin que les services que nous offrons deviennent de moins en moins nécessaires. »

À l'heure actuelle, les résultats de la concertation de la CDO à l'échelle provinciale dans le domaine du droit de la famille, y compris les réunions de groupe du centre Luke's Place, sont en passe d'être colligés dans un rapport d'étape qui devrait être publié au printemps.

La CDO amorce le débat sur la cybersanté



Des participants de diverses disciplines discutent des enjeux de la cybersanté au cabinet Osler, Hoskin & Harcourt S.R.L. à Toronto

Le 28 janvier dernier, la CDO et IP Osgoode ont ouvert la voie à un débat qui pourrait se répercuter sur la vie de chaque citoyen de l'Ontario. *Le Symposium sur le droit et les politiques en matière de cybersanté* a réuni plus de 55 avocats, universitaires, chefs d'entreprises et fonctionnaires, qui tous s'entendent pour dire que le succès de la stratégie ontarienne en matière de cybersanté doit reposer sur un solide cadre juridique.

« Nous devons commencer à étudier la question de la gouvernance, qui comporte une foison d'enjeux différents, notamment l'étendue du projet, la protection de la vie privée, la confidentialité, la déontologie et la propriété intellectuelle, » d'affirmer Giuseppina D'Agostino, chercheuse de la faculté de droit d'Osgoode Hall détachée auprès de la CDO et conférencière d'honneur du colloque. Avec le soutien de la CDO, Mme D'Agostino est en voie de circonscrire un modèle de gouvernance pour la collecte et le partage de l'information électronique.

« Le fait de rassembler un grand nombre de personnes ayant des points de vue différents pour collecter des données et pour servir de carrefour d'idées est une excellente idée, » déclare Shanon Grauer, associée chez McCarthy Tétrault S.R.L. « Quelles que soient les recommandations finales, j'estime qu'elles auront de profondes répercussions. »

Les résultats du colloque viendront alimenter un nouveau document de réflexion, qui sera suivi d'un rapport final devant être publié en collaboration avec la CDO plus tard au cours de l'année.



En débat : la réforme du droit familial. Les étudiants du cours sur le droit de la famille du professeur Ben Hovius de l'université Western examinent divers aspects de ce projet avec la directrice exécutive de la CDO, Patricia Hughes



La CDO à la fac

Possibilités de collaboration avec les facultés de droit

Si Chris Waters y peut quelque chose, la CDO verra bientôt un essor de collaboration dans le domaine de la recherche. Le doyen associé de la faculté de droit de l'université de Windsor chérit l'idée de coordonner les divers travaux d'érudition de ses collègues avec l'engagement de la CDO en matière de dissémination de la recherche et de réforme du droit.

« J'entrevois de nombreuses possibilités dans ce domaine, » dit-il.

Dans le cadre d'une série de visites auprès des universités, dont Western Ontario, la directrice exécutive de la CDO, Patricia Hughes, a examiné les rapports en pleine mutation entre la CDO et le corps professoral des facultés de droit partenaires.

« La CDO est un important vecteur de mobilisation de la recherche, convient Margaret Ann Wilkinson, professeur à l'université Western Ontario. Les chercheurs peuvent écrire tant qu'ils le veulent, mais il est très difficile pour eux de faire connaître leurs travaux aux législateurs. La CDO, elle, peut le faire. »

C'est exactement le genre de réflexion que M^{me} Hughes veut entendre, qui aura pour effet de mobiliser la collaboration future.

Les possibilités sont innombrables, opine M. Waters. « La CDO nourrit un esprit de collaboration en matière de réforme du droit. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous nous rendons compte des possibilités. »



Un constat positif

La Commission doit maintenir le cap et continuer de prendre les mesures nécessaires pour réagir aux enjeux et aux possibilités qui se présentent. C'est le constat d'une analyse menée par Cathexis Consulting de Toronto et qui a duré six mois. L'analyse se fondait sur un examen des activités de la Commission, ainsi que sur des entretiens avec plus de 50 personnes, dont des membres du conseil de la CDO, des partenaires, des groupes communautaires, des universitaires, des fonctionnaires et des étudiants en droit. Les résultats décisifs de l'étude ont été présentés au Conseil des gouverneurs en février dernier.

« Il s'agit d'un constat positif du progrès que nous avons accompli en peu de temps, » soutient le membre du conseil, Chris Bredt, qui représente le Barreau du Haut-Canada.

Parmi ses points forts : l'ascendant de la CDO, la qualité et la diversité de la recherche, ainsi que le programme de stages pour étudiants. La consultation est un élément capital du succès de la CDO, mais il existe des possibilités d'impliquer davantage les membres du conseil dans les activités de relations externes et de nouer des liens plus étroits avec les facultés de droit et les fonctionnaires qui sont nos partenaires, deux initiatives qui sont déjà sur la bonne voie, selon M. Bredt.

Le rapport final de Cathexis, avec ses recommandations, devrait être publié au printemps.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

 **The Law Foundation of Ontario**
Building a better foundation for justice in Ontario

 **Ontario**

 **The Law Society of Upper Canada**
Barreau du Haut-Canada

 **OSGOODE**
OSGOODE HALL LAW SCHOOL
YORK UNIVERSITY

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO
276 York Lanes
York University
4700 Keele Street
Toronto, ON M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406
Sans frais : 1-866-950-8406
lawcommission@lco-cdo.org
www.lco-cdo.org

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :
Université Queen's, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université Western Ontario et Université de Windsor.